

AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ(E) VÉTÉRINAIRE

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

MAJ : 05/2024

Véritable trait d'union entre le vétérinaire et ses clients, l'auxiliaire vétérinaire est le premier contact que le client a avec la structure. Il joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement et le professionnalisme d'une clinique vétérinaire grâce à ses compétences pluridisciplinaires.

Ce diplôme de niveau 4 représente la seule qualification reconnue par la profession vétérinaire (Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral) et le ministère de l'Agriculture. Il permet d'accéder à l'échelon 5 de la Convention Collective Nationale des cabinets et cliniques vétérinaires.

OBJECTIFS

La formation vise à acquérir les compétences suivantes :

- ▶ Gérer l'accueil, le secrétariat
- ▶ Assurer la gestion administrative
- ▶ Conseiller et vendre des services et produits sans prescription
- ▶ Assurer l'entretien, l'hygiène et la désinfection des locaux
- ▶ Assister le praticien lors des consultations examens et soins (assistance pré, per et post-opératoire)



apform
Pour l'entreprise vétérinaire

PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte à toute personne présentant les pré-requis :

- ▶ Avoir obligatoirement 18 ans à l'entrée en formation et moins de 29 ans (plus de 29 ans, nous contacter).
- ▶ Être titulaire du baccalauréat ou avoir obtenu la qualification AVQ du GIPSA.
- ▶ Avoir effectué un stage de 70 heures minimum en clinique vétérinaire (attestation à fournir) équivalent à 2 semaine, non-consécutives : stage, CDD, PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel). Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez vous renseigner auprès de Pôle Emploi, des Missions Locales ou Cap Emploi qui vous délivreront une convention de stage. Si vous êtes étudiant, contactez la Chambre des Métiers.
- ▶ Signer un contrat d'apprentissage.
- ▶ Être physiquement apte à exercer le métier.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- ▶ Prochaine rentrée en septembre prochain, sous réserve de places disponibles.
- ▶ Remplir le dossier de candidature sur le site de APForm : <https://apform.fr/jeunes-candidat-asv-gipsa/> ou, pour un accès direct : <https://eva.apform.fr/eva/gipsa.cgi>
- ▶ Participer à une information collective ou aux Journées Portes Ouvertes du Robillard
- ▶ Tests de raisonnement, entretien de motivation et positionnement

SPÉCIFICITÉS DE L'APPRENTISSAGE

- ▶ Rémunération en fonction de l'âge, de la convention de l'entreprise et du département
- ▶ Couverture sociale par la MSA ou la CPAM
- ▶ Aide aux frais d'hébergement et de restauration
- ▶ Aide au permis de conduire
- ▶ Aide au premier équipement professionnel
- ▶ Pour plus d'information sur l'apprentissage : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/>

DURÉE

- La formation dure 2 ans et s'articule ainsi :
- ▶ Heures en CFA : 805 heures sur 2 ans, à raison d'une semaine par mois environ chaque année
 - ▶ Heures en entreprise : 2870 heures en entreprise (82 semaines) pour les 2 ans
 - ▶ Congés payés : 5 semaines par an
- Sous réserve du calendrier d'alternance.

CONTENU

La formation s'articule autour de 4 blocs de compétences qu'il est possible de valider séparément, mais il faut valider les 4 blocs pour être titulaire du diplôme :

- ▶ UC1 : Conseiller la clientèle
- ▶ UC2 : Contribuer à l'organisation interne
- ▶ UC3 : Assurer l'hygiène
- ▶ UC4 : Assister le vétérinaire

apform
Pour l'entreprise vétérinaire



LES PLUS DE LA FORMATION

- ▶ Plateau technique équipé : ferme pédagogique et centre équestre
- ▶ Intervenants professionnels
- ▶ Nombreuses visites pédagogiques

POURSUITE D'ÉTUDES

Ce diplôme n'a pas vocation à faire l'objet d'une poursuite d'études, mais des spécialisations (CQP ou Bachelor) sont néanmoins possibles.

DÉBOUCHÉS

- ▶ Auxiliaire spécialisé(e) vétérinaire
- ▶ Auxiliaire de soins aux animaux

Les ASV bénéficient de l'équivalence du Certificat de Capacité Animaux Domestiques. Ils peuvent travailler dans d'autres secteurs animaliers (élevages, éducation canine, animaleries, refuges, etc.).

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration sur place possibles (voir la rubrique « Vie quotidienne » sur notre site internet <https://www.le-robillard.fr/>).

CONTACT

CFA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieuury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 21
cfa.le-robillard@educagri.fr
www.le-robillard.fr

Une Référente Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Sandra JEHANNE
☎ 02 31 42 61 21 – @ sandra.jehanne@educagri.fr

PLUS D'INFORMATIONS ?



Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !